



Les premiers ministres des provinces et territoires demandent aux chefs des partis politiques fédéraux de s'engager à augmenter le financement des soins de santé

OTTAWA, 17 août 2021 – Dans le cadre de l'élection fédérale, les premiers ministres des provinces et des territoires* ont publié aujourd'hui une lettre adressée aux chefs de tous les partis fédéraux dans laquelle ils leur demandent de prendre un engagement clair et transparent concernant la question de la viabilité des soins de santé.

« Les soins de santé constituent la priorité numéro un des Canadiens, et ceux-ci méritent d'obtenir l'assurance que les services de soins de santé seront disponibles au moment où ils en auront besoin. Unis dans leur demande, les premiers ministres des provinces et des territoires* exhortent le gouvernement fédéral à s'engager à devenir un véritable partenaire financier en matière de soins de santé, et ce, en augmentant considérablement sa contribution dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé », a déclaré le premier ministre du Manitoba et président du Conseil de la fédération, Brian Pallister.

Les provinces et les territoires assument actuellement 78 % des coûts des soins de santé et, si rien n'est fait, la part du gouvernement fédéral continuera de diminuer. Les premiers ministres des provinces et des territoires ont demandé au gouvernement fédéral d'augmenter sans délai sa part du financement des dépenses totales en matière de santé afin qu'elle passe de 22 % à 35 %.

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les difficultés que rencontraient déjà les systèmes de santé au Canada et elle risque de laisser en héritage des temps d'attente plus longs, et une augmentation des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Les provinces et les territoires ont pris d'importantes mesures pour répondre à ces enjeux. Toutefois, un soutien continu et à long terme est requis de la part du gouvernement fédéral. Les premiers ministres des provinces et des territoires pressent les chefs de tous les partis fédéraux de s'engager à augmenter immédiatement et de façon continue le Transfert canadien en matière de santé afin de les aider à répondre à ces besoins ainsi qu'aux autres importants besoins des systèmes de santé provinciaux et territoriaux.

Pour en savoir plus, les Canadiens sont invités à consulter le www.pmprovincesterritoires.ca.

- 30 -

Les médias sont priés de s'adresser à :

Olivia Billson

Attachée de presse principale,
Cabinet du premier ministre
Gouvernement du Manitoba
431 777-6675
Olivia.Billson@leg.gov.mb.ca

Loretta O'Connor

Directrice exécutive
Secrétariat du Conseil de la fédération
613 863-8448
Loretta@pmprovincesterritoires.ca

* La participation de la Nouvelle-Écosse a été limitée en raison d'une élection provinciale le 17 août 2021.



Le très honorable Justin Trudeau, c.p., député
Premier ministre du Canada
Parti libéral du Canada
350, rue Albert, bureau 920
Ottawa (Ontario) K1P 6M8

17 AOÛT 2021

Monsieur le Premier ministre, *Justin*

Les soins de santé constituent la priorité numéro un des Canadiens, et ceux-ci méritent d'obtenir l'assurance que les services de soins de santé seront disponibles au moment où ils en auront besoin. La pandémie de COVID-19 a exacerbé les difficultés que rencontraient déjà les systèmes de santé des provinces et des territoires, mettant en lumière la nécessité d'un financement immédiat et durable afin de les soutenir maintenant et pour l'avenir. Unis dans leur demande, les premiers ministres des provinces et des territoires* vous écrivent aujourd'hui afin que le gouvernement fédéral s'engage à devenir un véritable partenaire financier en cette matière, en accroissant considérablement sa contribution dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé.

Des centaines de milliers de Canadiens ont vu leurs chirurgies, traitements ou diagnostics reportés en raison de la COVID-19. Nous devons accorder aux services auxquels tiennent les Canadiens une assise financière plus solide et durable afin de permettre aux provinces et aux territoires de répondre aux besoins prioritaires de leur population. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, une amélioration de la disponibilité des lits en milieu hospitalier, une meilleure prise en charge des besoins en matière de santé mentale des Canadiens, une réponse adéquate aux besoins d'une population croissante et vieillissante, et la modernisation de nos systèmes de soins de santé pour rester en phase avec le développement de nouveaux médicaments et de technologies novatrices. Les provinces et les territoires sont sur la ligne de front des soins de santé et sont les mieux placés pour déterminer les besoins de leurs citoyens. Les investissements fédéraux doivent être inconditionnels afin d'offrir aux provinces et aux territoires la souplesse maximale leur permettant d'investir dans leurs priorités respectives en matière de santé.

Les provinces et les territoires assument actuellement 78 % des coûts des soins de santé et, si rien n'est fait, la part du gouvernement fédéral continuera de diminuer. Cette situation est injuste et insoutenable. Les premiers ministres des provinces et des territoires ont demandé au gouvernement fédéral d'augmenter sans délai sa part du financement des dépenses totales en matière de santé afin qu'elle passe de 22 % à 35 % et de la maintenir à ce niveau au fil du temps grâce à un taux de croissance annuel minimal de 5 %. Une part de 35 % représente une augmentation du TCS de 28 milliards de dollars dans le cadre de l'exercice financier en cours.

Les premiers ministres des provinces et des territoires demandent depuis des années au gouvernement fédéral de devenir un véritable partenaire financier et la situation est maintenant plus urgente que jamais auparavant. Alors que les Canadiens se préparent à une prochaine élection

* La participation de la Nouvelle-Écosse a été limitée en raison d'une élection provinciale le 17 août 2021.

fédérale, les premiers ministres demandent aux chefs de tous les partis fédéraux de prendre un engagement clair et transparent sur la question de la viabilité des soins de santé. De façon plus spécifique, nous demandons aux chefs des partis fédéraux de fournir une réponse écrite à chacune des questions suivantes :

Advenant sa réélection, votre gouvernement procédera-t-il à un investissement financier immédiat afin d'accroître sa part du financement des soins de santé de 22 % à 35 % des dépenses totales en santé, sans conditions, par le biais du Transfert canadien en matière de santé? Advenant sa réélection, votre gouvernement s'engagera-t-il également à maintenir au minimum ce niveau de contribution sans condition au fil du temps, à l'aide d'un taux de croissance annuel minimal de 5 % du Transfert canadien en matière de santé?

Les premiers ministres des provinces et des territoires vous prient de leur faire parvenir vos réponses d'ici le 31 août 2021. Conformément à la pratique antérieure, les réponses de tous les partis seront publiées sur le site Web des premiers ministres des provinces et territoires.

Il s'agit d'un moment critique dans l'histoire des soins de santé au Canada, et nous avons besoin d'un véritable partenaire fédéral afin d'assurer des soins de qualité pour les générations futures. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler ensemble dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma très haute considération.



Brian Pallister
Président du Conseil de la fédération
Premier ministre du Manitoba

c. c. Premiers ministres des provinces et des territoires



L'honorable Erin O'Toole, c.p., C.D., député
Chef de l'opposition officielle
Parti conservateur du Canada
1720-130, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1P 5G4

17 AOÛT 2021

Monsieur, *Erin*

Les soins de santé constituent la priorité numéro un des Canadiens, et ceux-ci méritent d'obtenir l'assurance que les services de soins de santé seront disponibles au moment où ils en auront besoin. La pandémie de COVID-19 a exacerbé les difficultés que rencontraient déjà les systèmes de santé des provinces et des territoires, mettant en lumière la nécessité d'un financement immédiat et durable afin de les soutenir maintenant et pour l'avenir. Unis dans leur demande, les premiers ministres des provinces et des territoires* vous écrivent aujourd'hui afin que le gouvernement fédéral s'engage à devenir un véritable partenaire financier en cette matière, en accroissant considérablement sa contribution dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé.

Des centaines de milliers de Canadiens ont vu leurs chirurgies, traitements ou diagnostics reportés en raison de la COVID-19. Nous devons accorder aux services auxquels tiennent les Canadiens une assise financière plus solide et durable afin de permettre aux provinces et aux territoires de répondre aux besoins prioritaires de leur population. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, une amélioration de la disponibilité des lits en milieu hospitalier, une meilleure prise en charge des besoins en matière de santé mentale des Canadiens, une réponse adéquate aux besoins d'une population croissante et vieillissante, et la modernisation de nos systèmes de soins de santé pour rester en phase avec le développement de nouveaux médicaments et de technologies novatrices. Les provinces et les territoires sont sur la ligne de front des soins de santé et sont les mieux placés pour déterminer les besoins de leurs citoyens. Les investissements fédéraux doivent être inconditionnels afin d'offrir aux provinces et aux territoires la souplesse maximale leur permettant d'investir dans leurs priorités respectives en matière de santé.

Les provinces et les territoires assument actuellement 78 % des coûts des soins de santé et, si rien n'est fait, la part du gouvernement fédéral continuera de diminuer. Cette situation est injuste et insoutenable. Les premiers ministres des provinces et des territoires ont demandé au gouvernement fédéral d'augmenter sans délai sa part du financement des dépenses totales en matière de santé afin qu'elle passe de 22 % à 35 % et de la maintenir à ce niveau au fil du temps grâce à un taux de croissance annuel minimal de 5 %. Une part de 35 % représente une augmentation du TCS de 28 milliards de dollars dans le cadre de l'exercice financier en cours.

Les premiers ministres des provinces et des territoires demandent depuis des années au gouvernement fédéral de devenir un véritable partenaire financier et la situation est maintenant plus urgente que jamais auparavant. Alors que les Canadiens se préparent à une prochaine élection

* La participation de la Nouvelle-Écosse a été limitée en raison d'une élection provinciale le 17 août 2021.

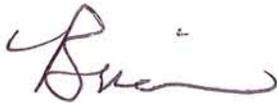
fédérale, les premiers ministres demandent aux chefs de tous les partis fédéraux de prendre un engagement clair et transparent sur la question de la viabilité des soins de santé. De façon plus spécifique, nous demandons aux chefs des partis fédéraux de fournir une réponse écrite à chacune des questions suivantes :

Advenant son élection, votre gouvernement procédera-t-il à un investissement financier immédiat afin d'accroître sa part du financement des soins de santé de 22 % à 35 % des dépenses totales en santé, sans conditions, par le biais du Transfert canadien en matière de santé? Advenant son élection, votre gouvernement s'engagera-t-il également à maintenir au minimum ce niveau de contribution sans condition au fil du temps, à l'aide d'un taux de croissance annuel minimal de 5 % du Transfert canadien en matière de santé?

Les premiers ministres des provinces et des territoires vous prient de leur faire parvenir vos réponses d'ici le 31 août 2021. Conformément à la pratique antérieure, les réponses de tous les partis seront publiées sur le site Web des premiers ministres des provinces et territoires.

Il s'agit d'un moment critique dans l'histoire des soins de santé au Canada, et nous avons besoin d'un véritable partenaire fédéral afin d'assurer des soins de qualité pour les générations futures. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler ensemble dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma très haute considération.



Brian Pallister
Président du Conseil de la fédération
Premier ministre du Manitoba

c. c. Premiers ministres des provinces et des territoires



Monsieur Jagmeet Singh, député
Chef du Nouveau Parti démocratique du Canada
300-279, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 5JP

17 AOÛT 2021

Monsieur, *Jagmeet*

Les soins de santé constituent la priorité numéro un des Canadiens, et ceux-ci méritent d'obtenir l'assurance que les services de soins de santé seront disponibles au moment où ils en auront besoin. La pandémie de COVID-19 a exacerbé les difficultés que rencontraient déjà les systèmes de santé des provinces et des territoires, mettant en lumière la nécessité d'un financement immédiat et durable afin de les soutenir maintenant et pour l'avenir. Unis dans leur demande, les premiers ministres des provinces et des territoires* vous écrivent aujourd'hui afin que le gouvernement fédéral s'engage à devenir un véritable partenaire financier en cette matière, en accroissant considérablement sa contribution dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé.

Des centaines de milliers de Canadiens ont vu leurs chirurgies, traitements ou diagnostics reportés en raison de la COVID-19. Nous devons accorder aux services auxquels tiennent les Canadiens une assise financière plus solide et durable afin de permettre aux provinces et aux territoires de répondre aux besoins prioritaires de leur population. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, une amélioration de la disponibilité des lits en milieu hospitalier, une meilleure prise en charge des besoins en matière de santé mentale des Canadiens, une réponse adéquate aux besoins d'une population croissante et vieillissante, et la modernisation de nos systèmes de soins de santé pour rester en phase avec le développement de nouveaux médicaments et de technologies novatrices. Les provinces et les territoires sont sur la ligne de front des soins de santé et sont les mieux placés pour déterminer les besoins de leurs citoyens. Les investissements fédéraux doivent être inconditionnels afin d'offrir aux provinces et aux territoires la souplesse maximale leur permettant d'investir dans leurs priorités respectives en matière de santé.

Les provinces et les territoires assument actuellement 78 % des coûts des soins de santé et, si rien n'est fait, la part du gouvernement fédéral continuera de diminuer. Cette situation est injuste et insoutenable. Les premiers ministres des provinces et des territoires ont demandé au gouvernement fédéral d'augmenter sans délai sa part du financement des dépenses totales en matière de santé afin qu'elle passe de 22 % à 35 % et de la maintenir à ce niveau au fil du temps grâce à un taux de croissance annuel minimal de 5 %. Une part de 35 % représente une augmentation du TCS de 28 milliards de dollars dans le cadre de l'exercice financier en cours.

Les premiers ministres des provinces et des territoires demandent depuis des années au gouvernement fédéral de devenir un véritable partenaire financier et la situation est maintenant plus urgente que jamais auparavant. Alors que les Canadiens se préparent à une prochaine élection

* La participation de la Nouvelle-Écosse a été limitée en raison d'une élection provinciale le 17 août 2021.

fédérale, les premiers ministres demandent aux chefs de tous les partis fédéraux de prendre un engagement clair et transparent sur la question de la viabilité des soins de santé. De façon plus spécifique, nous demandons aux chefs des partis fédéraux de fournir une réponse écrite à chacune des questions suivantes :

Advenant son élection, votre gouvernement procédera-t-il à un investissement financier immédiat afin d'accroître sa part du financement des soins de santé de 22 % à 35 % des dépenses totales en santé, sans conditions, par le biais du Transfert canadien en matière de santé? Advenant son élection, votre gouvernement s'engagera-t-il également à maintenir au minimum ce niveau de contribution sans condition au fil du temps, à l'aide d'un taux de croissance annuel minimal de 5 % du Transfert canadien en matière de santé?

Les premiers ministres des provinces et des territoires vous prient de leur faire parvenir vos réponses d'ici le 31 août 2021. Conformément à la pratique antérieure, les réponses de tous les partis seront publiées sur le site Web des premiers ministres des provinces et territoires.

Il s'agit d'un moment critique dans l'histoire des soins de santé au Canada, et nous avons besoin d'un véritable partenaire fédéral afin d'assurer des soins de qualité pour les générations futures. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler ensemble dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma très haute considération.



Brian Pallister
Président du Conseil de la fédération
Premier ministre du Manitoba

c. c. Premiers ministres des provinces et des territoires



Monsieur Yves-François Blanchet, député
Chef du Bloc Québécois
3750, boul. Crémazie Est, bureau 402
Montréal (Québec) H2A 1B6

17 AOÛT 2021

Monsieur,

Les soins de santé constituent la priorité numéro un des Canadiens, et ceux-ci méritent d'obtenir l'assurance que les services de soins de santé seront disponibles au moment où ils en auront besoin. La pandémie de COVID-19 a exacerbé les difficultés que rencontraient déjà les systèmes de santé des provinces et des territoires, mettant en lumière la nécessité d'un financement immédiat et durable afin de les soutenir maintenant et pour l'avenir. Unis dans leur demande, les premiers ministres des provinces et des territoires* vous écrivent aujourd'hui afin que le gouvernement fédéral s'engage à devenir un véritable partenaire financier en cette matière, en accroissant considérablement sa contribution dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé.

Des centaines de milliers de Canadiens ont vu leurs chirurgies, traitements ou diagnostics reportés en raison de la COVID-19. Nous devons accorder aux services auxquels tiennent les Canadiens une assise financière plus solide et durable afin de permettre aux provinces et aux territoires de répondre aux besoins prioritaires de leur population. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, une amélioration de la disponibilité des lits en milieu hospitalier, une meilleure prise en charge des besoins en matière de santé mentale des Canadiens, une réponse adéquate aux besoins d'une population croissante et vieillissante, et la modernisation de nos systèmes de soins de santé pour rester en phase avec le développement de nouveaux médicaments et de technologies novatrices. Les provinces et les territoires sont sur la ligne de front des soins de santé et sont les mieux placés pour déterminer les besoins de leurs citoyens. Les investissements fédéraux doivent être inconditionnels afin d'offrir aux provinces et aux territoires la souplesse maximale leur permettant d'investir dans leurs priorités respectives en matière de santé.

Les provinces et les territoires assument actuellement 78 % des coûts des soins de santé et, si rien n'est fait, la part du gouvernement fédéral continuera de diminuer. Cette situation est injuste et insoutenable. Les premiers ministres des provinces et des territoires ont demandé au gouvernement fédéral d'augmenter sans délai sa part du financement des dépenses totales en matière de santé afin qu'elle passe de 22 % à 35 % et de la maintenir à ce niveau au fil du temps grâce à un taux de croissance annuel minimal de 5 %. Une part de 35 % représente une augmentation du TCS de 28 milliards de dollars dans le cadre de l'exercice financier en cours.

Les premiers ministres des provinces et des territoires demandent depuis des années au gouvernement fédéral de devenir un véritable partenaire financier et la situation est maintenant plus urgente que jamais auparavant. Alors que les Canadiens se préparent à une prochaine élection

* La participation de la Nouvelle-Écosse a été limitée en raison d'une élection provinciale le 17 août 2021.

fédérale, les premiers ministres demandent aux chefs de tous les partis fédéraux de prendre un engagement clair et transparent sur la question de la viabilité des soins de santé. De façon plus spécifique, nous demandons aux chefs des partis fédéraux de fournir une réponse écrite à chacune des questions suivantes :

Advenant son élection, votre gouvernement procédera-t-il à un investissement financier immédiat afin d'accroître sa part du financement des soins de santé de 22 % à 35 % des dépenses totales en santé, sans conditions, par le biais du Transfert canadien en matière de santé? Advenant son élection, votre gouvernement s'engagera-t-il également à maintenir au minimum ce niveau de contribution sans condition au fil du temps, à l'aide d'un taux de croissance annuel minimal de 5 % du Transfert canadien en matière de santé?

Les premiers ministres des provinces et des territoires vous prient de leur faire parvenir vos réponses d'ici le 31 août 2021. Conformément à la pratique antérieure, les réponses de tous les partis seront publiées sur le site Web des premiers ministres des provinces et territoires.

Il s'agit d'un moment critique dans l'histoire des soins de santé au Canada, et nous avons besoin d'un véritable partenaire fédéral afin d'assurer des soins de qualité pour les générations futures. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler ensemble dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma très haute considération.



Brian Pallister
Président du Conseil de la fédération
Premier ministre du Manitoba

c. c. Premiers ministres des provinces et des territoires



Madame Annamie Paul
Chef du Parti vert du Canada
CP 997, succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5R1

17 AOÛT 2021

Madame,

Les soins de santé constituent la priorité numéro un des Canadiens, et ceux-ci méritent d'obtenir l'assurance que les services de soins de santé seront disponibles au moment où ils en auront besoin. La pandémie de COVID-19 a exacerbé les difficultés que rencontraient déjà les systèmes de santé des provinces et des territoires, mettant en lumière la nécessité d'un financement immédiat et durable afin de les soutenir maintenant et pour l'avenir. Unis dans leur demande, les premiers ministres des provinces et des territoires* vous écrivent aujourd'hui afin que le gouvernement fédéral s'engage à devenir un véritable partenaire financier en cette matière, en accroissant considérablement sa contribution dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé.

Des centaines de milliers de Canadiens ont vu leurs chirurgies, traitements ou diagnostics reportés en raison de la COVID-19. Nous devons accorder aux services auxquels tiennent les Canadiens une assise financière plus solide et durable afin de permettre aux provinces et aux territoires de répondre aux besoins prioritaires de leur population. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, une amélioration de la disponibilité des lits en milieu hospitalier, une meilleure prise en charge des besoins en matière de santé mentale des Canadiens, une réponse adéquate aux besoins d'une population croissante et vieillissante, et la modernisation de nos systèmes de soins de santé pour rester en phase avec le développement de nouveaux médicaments et de technologies novatrices. Les provinces et les territoires sont sur la ligne de front des soins de santé et sont les mieux placés pour déterminer les besoins de leurs citoyens. Les investissements fédéraux doivent être inconditionnels afin d'offrir aux provinces et aux territoires la souplesse maximale leur permettant d'investir dans leurs priorités respectives en matière de santé.

Les provinces et les territoires assument actuellement 78 % des coûts des soins de santé et, si rien n'est fait, la part du gouvernement fédéral continuera de diminuer. Cette situation est injuste et insoutenable. Les premiers ministres des provinces et des territoires ont demandé au gouvernement fédéral d'augmenter sans délai sa part du financement des dépenses totales en matière de santé afin qu'elle passe de 22 % à 35 % et de la maintenir à ce niveau au fil du temps grâce à un taux de croissance annuel minimal de 5 %. Une part de 35 % représente une augmentation du TCS de 28 milliards de dollars dans le cadre de l'exercice financier en cours.

Les premiers ministres des provinces et des territoires demandent depuis des années au gouvernement fédéral de devenir un véritable partenaire financier et la situation est maintenant plus urgente que jamais auparavant. Alors que les Canadiens se préparent à une prochaine élection

* La participation de la Nouvelle-Écosse a été limitée en raison d'une élection provinciale le 17 août 2021.

fédérale, les premiers ministres demandent aux chefs de tous les partis fédéraux de prendre un engagement clair et transparent sur la question de la viabilité des soins de santé. De façon plus spécifique, nous demandons aux chefs des partis fédéraux de fournir une réponse écrite à chacune des questions suivantes :

Advenant son élection, votre gouvernement procédera-t-il à un investissement financier immédiat afin d'accroître sa part du financement des soins de santé de 22 % à 35 % des dépenses totales en santé, sans conditions, par le biais du Transfert canadien en matière de santé? Advenant son élection, votre gouvernement s'engagera-t-il également à maintenir au minimum ce niveau de contribution sans condition au fil du temps, à l'aide d'un taux de croissance annuel minimal de 5 % du Transfert canadien en matière de santé?

Les premiers ministres des provinces et des territoires vous prient de leur faire parvenir vos réponses d'ici le 31 août 2021. Conformément à la pratique antérieure, les réponses de tous les partis seront publiées sur le site Web des premiers ministres des provinces et territoires.

Il s'agit d'un moment critique dans l'histoire des soins de santé au Canada, et nous avons besoin d'un véritable partenaire fédéral afin d'assurer des soins de qualité pour les générations futures. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler ensemble dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma très haute considération.



Brian Pallister
Président du Conseil de la fédération
Premier ministre du Manitoba

c. c. Premiers ministres des provinces et des territoires